



ELECTION JUDICIAIRE

Conformément à la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, il est ouvert, au secrétariat général du Grand Conseil, une inscription pour :

E 3113 Election d'une juge suppléante ou d'un juge suppléant au Tribunal pénal (entrée en fonction : 1^{er} décembre 2024)

Les candidatures doivent être accompagnées :

- **d'un curriculum vitae** (art. 107, al. 1 LRGC) ;
- **du préavis du Conseil supérieur de la magistrature** (art. 127 Cst, 22 LOJ et 107, al. 2 LRGC).

Les candidates ou les candidats au pouvoir judiciaire, non membres de ce pouvoir, doivent joindre en plus à leur candidature :

- a) une attestation de résidence avec droits civiques (délivrée par l'OCPM ou la commune de résidence) ou une copie de la dernière carte de vote ;
- b) une copie du brevet d'avocat ;
- c) tout document attestant posséder 3 ans au moins de pratique professionnelle utile au poste, stage d'avocat non compris ;
- d) un certificat de bonne vie et mœurs ;
- e) une attestation de l'office des poursuites ;
- f) une attestation de l'office des faillites ;
- g) une déclaration de non-incompatibilité (voir articles 6 et 9 LOJ, E 2 05).

La candidature et les documents nécessaires doivent être déposés au secrétariat général du Grand Conseil au plus tard **mercredi 13 novembre 2024 à midi** (clôture de l'inscription).

Cette élection figurera à l'ordre du jour de la session du Grand Conseil des **21 et 22 novembre 2024**.

Le sautier :
Laurent Koelliker

Publication dans la Feuille d'avis officielle du 30 octobre 2024

Copie : Bureau du Grand Conseil, Conseil d'Etat, Commission de gestion du Pouvoir judiciaire, Chefs de groupe, Secrétariat des partis politiques, Conseil supérieur de la magistrature et Commission judiciaire interpartis

I N S C R I P T I O N

Nom, prénom :

Date de naissance : Parti politique :

Domicile:

Profession : Tél. portable:.....

Tél. prof. : Tél. privé :

Signature : E-mail :.....